



BULLETIN HEBDO – SEMAINE 09/2019

AGENDA MILITANT

26-02	18h30	La Roche des Arnauds	Chorale féministe non mixte
27/02	13h30	Gap	AG de SUD Education05 (nous contacter)
28/02	9h-17h	Embrun	Formation AVS05
28/02 et 01/03	9h-16h30	Gap	Formation « Bienvenue à Solidaires05 »
01/03	18h30	Gap	Rassemblement des coquelicots, pour protester contre l'utilisation massive des pesticides
02/03	19h	Gap	Concert de HIP HOP au Césai avec Maboule, Mix Down Production, Stika la Zone Entrée prix libre.
08/03	00h	International	Journée internationale de luttes des femmes. Un préavis de grève est posé.
	15h40	France	A partir de 16h40, les femmes bossent gratos. STOP !!!
14 et 15/03	9h	Briançon	Formatin intersyndicale (Solidaires-CGT-FSU) « Luttons contre les idées d'extrême-droites en Europe.
15/03		France Gap-Embrun...	Grève lycéenne pour le climat
15/03	18h	Montgenèvre	MARAUDE GEANTE LE 15 MARS A 18 H A MONTGENEVRE.
16/03			
19/03		Gap	Grève intersyndicale « salaires,

2-Loi Blanquer : « L'école ... de la soumission »

Pendant que vous étiez tranquille en vacances, en train de faire vos corrections, vos programmations pour la période 4, votre comptabilité OCCE, contacter les cars pour les sorties scolaires, rédiger les derniers dossiers PAP, PPRE, orientations segpa ou lycée ... une poignée de député-e-s ont adopté le projet de loi Blanquer avec de nombreux amendements qui aggravent les dispositions du texte.

Le projet de loi Blanquer, qui doit désormais être présenté au Sénat, prévoit entre autres :

L'intimidation et le contrôle des enseignant-es ; un article 1 qui constitue une manœuvre d'intimidation à l'égard des personnels et montre précisément la volonté d'utiliser cet article pour contrôler l'expression des enseignants, notamment sur les réseaux sociaux.

« Art. L. 111-3-1. – Dans le respect de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, par leur engagement et leur exemplarité, les personnels de la communauté éducative contribuent à l'établissement du lien de confiance qui doit unir les élèves et leur famille au service public de l'éducation. Ce lien implique également le respect mutuel entre les membres de la communauté éducative et notamment le respect des élèves et de leur famille à l'égard de l'institution scolaire et de l'ensemble de ses personnels. »

Le Conseil d'État a indiqué que cette mesure est probablement anticonstitutionnelle.

Des établissements publics des savoirs fondamentaux

c'est-à-dire le regroupement des écoles d'un bassin géographique autour d'un collège. Il est à prévoir, à brève échéance, des suppressions de postes, voire des fermetures d'écoles, notamment en milieu rural. Dans l'immédiat, cela signifie l'instauration d'un échelon bureaucratique de plus, et une dégradation des conditions de travail des personnels.

la scolarisation obligatoire à trois ans

La scolarisation obligatoire à 3 ans prévue par l'articles 3 n'est pas une mesure progressiste. En effet, plus de 98% des enfants de cette tranche d'âge sont déjà scolarisé-e-s.

L'article 4 de la loi prévoit le financement des écoles maternelles privées dès 3 ans. Ces deux articles constituent donc un cadeau de plusieurs dizaines de millions d'euros fait au secteur privé.

L'affichage de reproductions de drapeaux tricolores, de drapeaux européens et des paroles de l'hymne national dans toutes les salles de classe qui constitue une surenchère nationaliste et réactionnaire.... Le ministre a rappelé également son attachement à l'uniforme et a autorisé les expérimentations sur ce sujet (Provins).

le recrutement d'assistant-e-s d'éducation... pour enseigner, sans statut de fonctionnaire.

Un système éducatif à deux vitesses

Avec l'établissement des savoirs fondamentaux et l'établissement international dès le plus jeune âge les enfants à haut capital économique seront dans une école d'excellence quand les autres seront dans l'école des savoirs fondamentaux. Ainsi la République offrira un cursus scolaire d'élite pour les enfants ayant un bon niveau en langues, un marqueur social bien connu. Ces établissements publics pourront bénéficier de subsides privés.

La fin du paritarisme

Le ministre a aussi fait adopter un article qui lui permet de modifier par ordonnance la composition des CAEN et CDEN. Ces assemblées où les communautés éducatives pouvaient s'exprimer vont être reprises en main et modifiées dans leur composition au bon vouloir du ministre.

Quant aux CHSCT, ils devraient tout simplement se dissoudre dans les CAPD, instances où les représentant-es des personnels n'ont qu'un rôle consultatif.

La réforme de la formation des professeurs

Là aussi la volonté de mise au pas est claire. Les Espe sont remplacées par des Inspe dont les directeurs sont nommés par le ministre selon une liste officielle. Les députés ont accepté de rendre obligatoire un référentiel de formation sans en connaître le contenu. C'est le ministre qui décidera ce que sera la formation dans son contenu pédagogique et qui l'appliquera.

Regression de l'école inclusive

La mise en place de pôles de gestion des accompagnateurs d'enfants handicapés (PIAL). Le but du ministre est de récupérer la gestion des accompagnant-es d'enfants handicapé-es jusqu'à soumis à la MDPH. Chaque établissement, ou groupe d'établissements, aura un volume d'emplois qu'il affectera selon les besoins. Ce sont les PIAL. L'objectif est de limiter les affectations personnelles des AESH au profit d'affectations collectives. Et ainsi réduire leur nombre. Quant au statut des AESH, il reste précaire.

L'évaluation de l'Ecole

L'article 9 de la loi supprime le Cnesco et le remplace par un Conseil d'évaluation de l'école (CEE) dont le conseil est soumis au ministre ... comment s'auto-évaluer ou plutôt, s'autocongratuler !

Mise au pas des prof-fe-s des écoles : évaluations, lecture

La mise au pas chez Blanquer est idéologique : il s'agit d'imposer des conceptions rétrogrades en matière de pédagogie sous couvert scientifique. Le ministre entend restreindre la liberté pédagogique des enseignant-e-s au profit d'une méthode unique de lecture pour laquelle il met les grands moyens : animations pédagogiques obligatoires, circulaires ministérielles sur l'apprentissage de la lecture, partenariats douteux avec des officines comme « Agir pour l'école ». La reprise en main est à l'ordre du jour.

Une ouverture encore plus grande au monde de l'entreprise

C'est ce que combat depuis toujours Sud éducation. Pour le ministre, cette ouverture de l'Ecole au monde de l'entreprise est justifiée par la formation à l'orientation. Un amendement proposé par deux députés LR et soutenu par Blanquer ouvre les futures Inspe, remplaçantes des Espe, à des "professionnels issus des acteurs économiques".

LE GOUVERNEMENT PROPOSE
DES POLICIERS DANS LES ECOLES...



Lycées, baccalauréat : des réformes à l'épreuve de leur mise en œuvre

Derrière la promotion du choix des élèves (prétendument libres de choisir leurs spécialités), la réforme du baccalauréat général et technologique organise concrètement la mise en concurrence des établissements, des territoires et des individus. L'objectif majeur de cette réforme est de réduire drastiquement le nombre de postes, afin de remplir les classes au maximum.

Suppressions de postes, DHG : objectif destruction des services publics

Le nombre de postes ouverts aux concours depuis que Blanquer est au ministère a fondu. Plus de 2 000 suppressions de postes sont annoncées dans le 2d degré à la rentrée prochaine. Le 1er degré n'est pas en reste : il manque des milliers de postes pour pourvoir les CP et CE1 dédoublés. Pour compenser, le ministre organise la dégradation des conditions de travail des personnels, en s'appropriant à imposer une seconde HSA et en supprimant les moyens de remplacements.

Le projet d'école de Blanquer est cohérent. Les réformes du tri social s'empilent : la réforme du lycée général et technologique, la réforme du baccalauréat, la réforme du lycée professionnel et la parcoursup ont pour objectif d'assigner aux élèves une place au marché du travail dès le plus jeune âge.

Ce projet d'école libéral et réactionnaire est imposé avec un autoritarisme hallucinant. Le passage en force malgré les avis contraires des instances représentatives montre en réalité un mépris avéré pour les personnels. Il s'inscrit dans la continuité des lois qui l'ont précédé : cadeaux au privé, symbolique ronflante, attaque sur les statuts des personnels. Ce projet de loi est en cohérence avec ce que le gouvernement désire imposer à l'ensemble des services publics : une conception managériale, la privatisation, la fin de la fonction publique.

Ne nous laissons pas faire ! SUD éducation appelle les personnels à se mobiliser pour le retrait du projet de loi, ainsi que pour l'abrogation de l'ensemble des réformes Blanquer.

3-Assise de l'Ecole Rurale ???

Ben vu, la proposition de Loi Blanquer ci-dessus, il en a rien à foutre des assises de l'Ecole Rurale. Ça ne vous fait pas penser à un grand débat ?

4-Nicole Ferroni sur « l'école de la confiance »

Très instructif et une façon de rire du projet de loi Blanquer sur l'école.

<https://www.youtube.com/watch?v=OyRAttnEqNI&authuser=0>

5- 8 mars, grève des femmes

Les luttes féministes ont permis de conquérir des droits et de progresser vers l'égalité entre les femmes et les hommes.

Mais cette égalité est loin d'être effective.

C'est pourquoi la journée du 8 mars ne se « fête » pas et n'est pas la « journée de la femme » mais bien celle de lutte pour les droits des femmes !

Le 8 mars est une journée internationale de convergence de toutes nos luttes, celles des femmes d'ici et d'ailleurs.

Comme chaque année depuis 2014, l'Union syndicale Solidaires est engagée dans la préparation d'un 8 mars de grève des femmes

Plus d'infos à venir.



6-Climat.

Infos en deux images



7-Grand sauvetage en montagne le 15 Mars prochain.

Après la maraude syndicale du 26 janvier et un nouveau drame dans le Briançonnais, Tous Migrants appelle à UNE MARAUDE GEANTE LE 15 MARS A 18 H A MONTGENEVRE.



Et soutient ainsi les maraudes comme réponse urgente, humanitaire et fraternelle face aux politiques migratoires répressives qui mettent en danger et malmènent les exilés et solidaires à la frontière montagnarde.

Rejoignez nous! Pour participer, souper ou écouter musiques et paroles.

Pour mieux comprendre ce qu'est un maraudeur.

Pour mieux agir en solidarité avec les migrants.

Pour mieux soutenir une politique migratoire fraternelle.

Soyons tous là,

Soyons tous maraudeurs ce soir là.

Ceci est une action EGM - Etats Généraux des Migrations.

Faites tourner dans vos réseaux locaux et nationaux.

8-Grève interprofessionnelle

Pourquoi la grève du 19 mars ? Pour :

-Une augmentation générale et immédiate des salaires des agents de la Fonction publique.

-Des mesures de rattrapage des pertes subies depuis des années.

-Un plan de titularisation.

-Des créations d'emplois statutaires partout où cela est nécessaire.

-L'abrogation du jour de carence.

-La revalorisation des pensions.

-Le maintien et l'amélioration de notre régime particulier de retraite et du code des pensions civiles

et militaires ainsi que de la CNRACL.

-Le retrait du projet de loi au profit de mesure renforçant et rénovant le Statut général et permettant

un meilleur fonctionnement des services publics.

Nos organisations CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES appellent à faire du 19 mars une journée de mobilisations (grève, manifestations, rassemblements).

Tract d'appel en pièce jointe.



9-Humour ???

EDUCATION NATIONALE :
RAPPORT DE L'INSPECTION GÉNÉRALE

